



Paris, le 04 avril 2007

- Communiqué de presse -

**Actions de prévention des associations : démarche qualité, référentiel,  
labellisation ... de quoi parle-t-on ?  
Halte à la précipitation**

Le CISS, la FNATH et l'UNAF ont reçu une invitation pour participer à l'installation d'un « *comité national de projet prévention* » le 5 avril à la direction générale de la Santé. Le 3 avril, l'INPES organisait quant à lui une réunion sur le « *référentiel qualité des actions de prévention des associations* » à laquelle n'étaient conviés qu'une partie des acteurs du 5 avril.

**Quel est le véritable objet de cette soudaine multiplication de réunions :** la mise en place d'une démarche qualité pour l'amélioration des modalités de financement comme cela est affirmé, ou la mise en place d'un référentiel qui débouchera sur une labellisation officielle des actions de prévention avec à la clé des suppressions de financement pour les associations ?

Si le CISS et l'UNAF ne sont pas hostiles à une réflexion sur la qualité des actions menées par les associations, nous rappelons trois préalables incontournables :

- **associer l'ensemble des associations œuvrant dans le champ de la prévention** à la définition des critères ;
- **s'appuyer sur les recommandations qui seront issues des discussions menées au sein des CRS**, comme l'engagement en avait été initialement pris par les pouvoirs publics ;
- enfin, **ce travail ne pourra avoir pour conséquence d'exclure du financement public les actions d'éducation thérapeutique du patient** initiées par les associations d'usagers.

A quelques semaines d'élections importantes, on peut s'étonner de la précipitation dans laquelle ce chantier est mené dans un calendrier semble-t-il déjà établi et extrêmement serré. On voudrait forcer la main aux associations qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

**Contacts presse :**

**CISS - Marc Paris – Responsable communication : 01 40 56 94 42**

**UNAF – Nicolas Brun – Chargé de mission santé : 01 49 95 36 07**